

par l'Assemblée. Il semblerait que le plan septennal, ainsi modifié, dût passer aisément à l'Assemblée. Cela eût peut-être été facile en effet, il y a trois mois. Mais comme la confusion et la désorganisation ont encore augmenté depuis lors, et que le parti républicain, favorable à la dissolution et hostile par conséquent à la consolidation du septennat provisoire, acquiert chaque jour plus d'influence, il est fort douteux que le ministère de Ciskey réussisse à faire adopter le projet de la Commission ou tout autre projet. La condition de ce ministère est l'impuissance absolue, et son état l'agonie. Après le rejet par la Commission de la proposition Périer, accueillie par la Chambre il est peu probable que l'Assemblée consente à prendre en considération le plan de la commission elle-même ; ce plan fût-il patronné par le gouvernement. Cette question sera au reste décidée ces jours-ci, puisque, aux termes d'une dernière dépêche, le bill constitutionnel de la commission a été présenté à l'Assemblée mercredi, 22 courant, par le nouveau ministre de l'Intérieur, M. de Chabaud-Latour. Ce sera probablement le moment décisif, et à moins que l'Assemblée ne s'ajourne d'ici à quelques jours, le sort des différents projets de constitution sera décidé immédiatement. Il est évident que la France approche d'une nouvelle crise, qui se terminera, suivant toutes les apparences, par le triomphe des Républicains et le renversement du gouvernement éphémère de M. de Ciskey. Dans ce cas on pourrait s'attendre au retour de M. Thiers au pouvoir, et à la dissolution de l'Assemblée. Ce retour de M. Thiers ne pourrait s'effectuer qu'au moyen de la résignation du président McMahon. Car on ne saurait s'attendre à voir le Maréchal, quelques soient les circonstances, appeler M. Thiers à former un ministère, et encore moins M. Thiers accepter la vice-présidence du conseil sous son rival. Seulement, il est probable que le Maréchal, qui ne veut régner qu'avec et par les conservateurs, donnerait lui-même sa démission en cas du renversement de son gouvernement et du triomphe de la gauche. En face de l'impuissance du parti conservateur, il ne lui resterait pas d'autre alternative que de résigner, s'il veut conserver sa dignité. Et McMahon tombé, il n'y a d'autre Président possible, dans le moment, que M. Thiers.

Il y a quelques jours, le ministère a essuyé une crise, sous forme d'un vote hostile de l'Assemblée, à la majorité de 106 voix. Ce vote était dirigé contre M. Magne, ministre des Finances, et représentant des Bonapartistes dans le Conseil. M. Magne, dont les aptitudes financières sont reconnues, avait préparé un système d'impôts additionnels sur le sel et sur les contributions indirectes. Ces impôts étaient en prévision d'un déficit probable pour la présente année et les années suivantes, et M. Magne considérait ce plan comme le seul moyen pratique d'équilibrer le budget. Malgré cela, la proposition fut repoussée par le comité du budget et par l'Assemblée, qui refusa de voter l'augmentation de taxes demandée par le Ministre des Finances, et qui adopta subséquemment une mesure pour diminuer de 50 millions le chiffre des remboursements à la Banque de France. Cette mesure, qui augmente les ressources du Trésor de 50 millions par année, devra remplacer le projet de M. Magne et combler le déficit. Elle aura pour effet de retarder